



Dossier Val-Éo: le CQDD présente dix recommandations

Le dialogue social doit reprendre



par France Paradis

[Voir tous les articles de France Paradis](#)

Article mis en ligne le 27 mai 2010 à 10:28

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

Le Centre québécois de développement durable (CQDD) a déposé hier son rapport de recommandations dans le dossier de l'implantation du projet d'éoliennes à St-Gédéon. Dans le cadre de dix recommandations, le CQDD fixe les bases pour une reprise du dialogue social pour l'avancement du projet et son dépôt auprès d'Hydro-Québec. Le mandat du CQDD visait à accompagner les promoteurs d'un parc éolien dans la plaine d'Hébertville, dans une démarche de dialogue social avec les populations de St-Gédéon et la MRC Lac-St-Jean-Est.



Patricia Martin, chargée de projet, en présentant le rapport du CQDD.(Photo: France Paradis)

L'objectif du mandat était donc de recueillir les recommandations et suggestions des populations concernées afin de proposer des recommandations pour optimiser l'accessibilité sociale du projet.

L'ensemble de l'analyse recueillie par le CQDD permet d'identifier cinq sujets de tension :

- La perception de manque d'information;
- La perception d'un manque de participation dans la planification du projet;
- La perception d'iniquité;
- Les différentes perceptions sur la vocation de la municipalité;
- La perception de la perte de qualité de vie.

« Le rapport présente dix recommandations afin de répondre à ces sujets de tension. Elles visent en premier lieu à outiller les promoteurs pour qu'ils continuent une démarche de dialogue social, dans le

but d'améliorer le climat social en place à St-Gédéon », a précisé Patricia Martin, chargée de projet, en présentant le rapport du CQDD devant des représentants de Val-Éo et de la MRC Lac-St-Jean-Est.

Une démarche de dialogue sociale est un processus en continue, puisque l'acceptabilité sociale d'un projet peut constamment être amélioré.

« Le CQDD croit fermement que les outils proposés pour donner un second souffle à la démarche de dialogue social contribueront à atténuer les confrontations sociales produites par la rencontre de visions discordantes d'un même territoire », d'ajouter Patricia Martin.

Réactions

Présent au dévoilement du rapport du CQDD, Patrick Côté, directeur général de Val-Éo a accueilli favorablement le

rapport de recommandations rédigé au terme d'un processus de consultation publique initié par Val-Éo afin de lui permettre d'adapter et d'améliorer son projet avant de le déposer à Hydro-Québec.

Val-Éo est d'avis que les recommandations proposées constituent de bonnes approches pour parvenir à des solutions concrètes par rapport aux principales préoccupations exprimées par la population lors des consultations. Val-Éo étudiera au cours des prochains jours chaque recommandation plus en détails et déterminera les actions à prendre pour bonifier son projet éolien.

La première recommandation que Val-Éo souhaite mettre en place est la formation d'un comité citoyen, en collaboration avec la municipalité, les citoyens et les organisations du milieu. Plusieurs citoyens ont d'ailleurs déjà manifesté le souhait de participer à un tel comité.

« Le rapport du CQDD est un outil de choix pour faciliter les travaux de ce comité qui devra se réunir à quelques reprises d'ici le dépôt du projet afin de discuter des principales préoccupations et recommandations contenues dans le rapport. Val-Éo s'engage à faire preuve de transparence et d'ouverture dans le cadre des travaux de ce comité afin d'assurer un dialogue efficace et proactif », a lancé Patrick Côté.